



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 05/2015

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 26	Votants : 29	Procurations : 03

Reçu en Préfecture le : 19 JAN. 2014	Certifié exécutoire
Affiché le : 12 JAN. 2014	

L'An deux mille quinze, le sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 décembre 2014

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, LACLAU, ANGO, SALAÛN, SUZE.

**PROCURATIONS**

M. ZAMBONI	à	M. JOUSSEAUME
M. FERTE	à	Mme SUZE
Mme GIOA-MASSOT	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE** : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de postes**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des services suite à une mutation et des départs à la retraite, il conviendrait de créer des postes comme suit :

Nbre	POSTE ACTUEL	HORAIRE
2	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	35 H
1	Assistant Territorial d'Enseignement Artistique	6,45 H

De plus, suite à une augmentation d'horaire hebdomadaire, il conviendrait de créer le poste suivant :

Nbre	POSTE ACTUEL	HORAIRE ACTUEL	NOUVEL HORAIRE
1	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	31 H	35 H

Vu l'avis favorable du CT en date du 06 janvier 2015.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité  
(7 abstentions : MM. Et MMES SUZE, GIOA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, ANGO, LACLAU,  
SALAÜN et FERTE) :

- De créer les postes tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 08 janvier 2015

Le Maire,

  
Lysiane MAUREL

